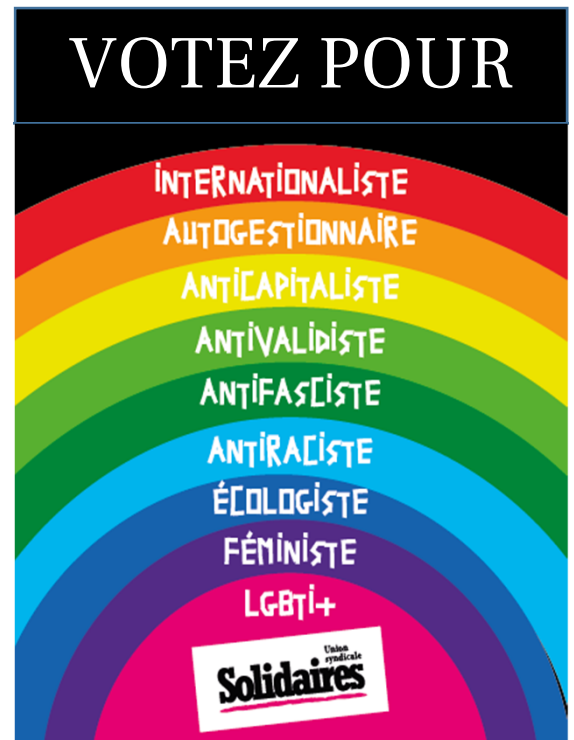


Elections des représentants des personnels
au **Conseil Académique (CAc)** de l'Université Gustave Eiffel
du 17 au 24 novembre 2025

**DES ÉLU-ES COMBATIF-VES ET
ENGAGÉ-ES POUR
UNE RECHERCHE ET UNE UNIVERSITÉ
AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS ET
DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL !**

Pourquoi une liste supplémentaire ?

Nous avons choisi de ne pas nous associer aux listes dont l'objectif est de présider l'établissement, pour garantir **notre indépendance** et **notre liberté de parole**.



Pourquoi voter Sud Recherche et Sud éducation ?

Face à la catastrophe environnementale et au saccage économique et social, la recherche, comme l'enseignement supérieur tiennent une place unique. Nous avons une responsabilité pour accompagner les bifurcations indispensables. La « polycrise » sur laquelle prospèrent les extrêmes droites françaises et européennes n'est pas inéluctable. Mais elle ne disparaîtra pas demain. Face à la grande régression sur les enjeux environnementaux, à l'autoritarisme et à l'arbitraire des décisions qui les accompagnent, nous revendiquons une recherche publique et un enseignement supérieur ouverts au monde, préparant l'avenir de tous et toutes, garantis par des financements récurrents qui assurent la visibilité à moyenne échéance, une sécurité pour les agentes et les agents et le maintien de l'indépendance pour notre université. De fait, la situation étatsunienne nous rappelle qu'une démocratie peut s'effondrer rapidement et que les libertés académiques sont fragiles.

Plus que jamais, vos élu-es s'engagent à défendre tous les membres du personnels dans leur diversité et leur complémentarité (c'est-à-dire pas seulement les titulaires, pas seulement les valides, pas seulement les « stars »...) sur une ligne claire et résolue : refuser toutes politiques promouvant l'individualisme, l'arbitraire et la compétition généralisée (au nom de l'idéologie d'une prétendue « excellence »), épauler les collectifs de travail, protéger un service public de la recherche et de l'enseignement supérieur dirigé vers un accès équitable au savoir et à l'éducation, et de bonnes conditions d'études.

Nous exigeons un salaire digne en début de carrière, des augmentations égales pour toutes et tous, des carrières sans blocage, le maintien du statut comme garant d'une recherche libérée des intérêts particuliers et des influences, une organisation du travail coopérative et laissant du temps et de la liberté aux équipes et aux individus.

Vous travaillez à l'Université Gustave Eiffel ou dans une équipe de recherche mixte. Quel que soit votre statut, vous êtes appelé-e à désigner vos représentant-es au **Conseil Académique (CAc)**. Le conseil académique décide de la politique de formation et de recherche. Il peut créer ou fermer des composantes de formation. Il décide des profils de chercheurs et d'enseignants chercheurs qui seront recrutés. Son pouvoir est donc important. Il faut que son travail ne soit pas orienté par la défense de telle ou telle discipline ou thématique de recherche. Pour cela il faut des représentant-e-s des personnels qui agissent pour le bien de tous.

Le conseil académique est composé de plus de 70 membres :

- Le président de l'Université, désigné par le conseil d'administration, pour lequel nous votons par ailleurs,
- 60 représentants élus : 48 par les personnels et 12 par les usagers,
- 10 personnalités extérieures.
- Si aucun des élus n'est issu d'une école membre ou d'un établissement composante, un représentant par établissement est tiré au sort.

Il est important que les représentant-e-s du personnel soient capables de porter une parole forte et collective.

**Le vote se fait de manière électronique
du 17 au 24 novembre 2025**

Votez !

Si vous ne savez pas comment faire :

contactuge@sud-recherche.org ou
contact.sud-education@univ-eiffel.fr

Qui sont vos candidates et vos candidats ?

Elles et ils viennent de trois des établissements d'origine dans le périmètre de cette élection : EIVP, ex-UPEM, ex-Ifsttar. Leurs fonctions sont multiples : personnel technique, administratif, d'enseignement ou de recherche. Leurs statuts également sont divers : titulaire ou contractuel. Ils et elles peuvent être rattaché-es au ministère et de l'enseignement supérieur ou à celui de la transition écologique ou dépendre de la fonction publique territoriale (Ville de Paris).

Quel syndicalisme voulons-nous ?

Un syndicalisme de contre-pouvoir qui associe défense quotidienne des salarié-es et transformation de la société.

Un syndicalisme de lutte qui s'efforce de construire de réels rapports de force face au marché et au capital.

Un syndicalisme force de proposition, qui œuvre pour des projets alternatifs sociaux et environnementaux, en se mobilisant contre les discriminations et l'intolérance.

